



# Résumé de recherche sur le crime organisé n° 5

## Maintien de l'ordre axé sur la résolution de problèmes et culture extérieure du cannabis

### BÂTIR UN CANADA SÉCURITAIRE ET RÉSILIENT

Tout comme dans le cas de la culture du cannabis à l'intérieur, des ressources et des circonstances précises doivent être rassemblées pour cultiver la plante à l'extérieur. L'analyse des tendances criminelles peut contribuer à la création de stratégies de répression et de perturbation.

Le maintien de l'ordre axé sur la résolution de problème (MORP) est une approche d'élaboration de stratégies pour lutter contre les problèmes de criminalité chroniques. Elle tire parti d'une vaste gamme d'approches afin d'établir la base de la marche à suivre. L'approche SARA (*scanning, analysis, response* et *assessment*), fondée sur l'exploration, l'analyse, l'intervention et l'évaluation, traduit les volets essentiels du MORP.

Le rapport a pour but de cerner comment les principes du MORP peuvent s'appliquer aux mesures de perturbation et de prévention des opérations de culture de marijuana en plein air contrôlées par des groupes criminels organisés au Canada. Il est intéressant de constater qu'une attention particulière portée aux conditions environnementales peut faciliter la planification opérationnelle. En effet, la culture de marijuana à l'extérieur dépend des conditions saisonnières et climatiques, notamment l'accès à une source d'électricité et à des infrastructures de transport. Les auteurs proposent également un cadre et un plan de mise en œuvre pour l'application d'une approche de MORP à une situation de culture de marijuana extérieure et définissent les partenaires susceptibles de fournir une expertise utile.

Lorsqu'elle est exploitée de façon optimale, l'approche du MORP a des répercussions considérables sur les problèmes persistants dans plusieurs sphères d'activités criminelles. Un exemple d'efficacité pour la culture de marijuana à l'intérieur se trouve dans l'analyse de la consommation d'électricité pour ce type

d'activités. Les cultures extérieures de marijuana contrôlées par des groupes criminels organisés au Canada représentent un problème à grande échelle qui se veut très résistant aux approches policières traditionnelles. Il est raisonnable de croire que la mise en œuvre avec efficacité de stratégies novatrices de MORP pour lutter contre ces problèmes connaîtra une réussite.

L'approche de MORP pour s'attaquer au problème des cultures extérieures de la marijuana présente des forces et des faiblesses. D'abord, l'analyse et l'évaluation du problème au Canada sont facilitées par l'application du *Code criminel* dans l'ensemble du pays, mais sont limitées par la définition somme toute large de la culture extérieure de la marijuana. Ensuite, comme le constatent également d'autres administrations, la taille du problème au Canada est incertaine. Enfin, l'éradication et la saisie des cultures sont actuellement le principal moyen de répression des cultures extérieures au Canada. Toutefois, il n'existe aucun cadre pour évaluer l'efficacité de ce moyen de lutte contre la culture extérieure de la marijuana.

Une importante étude d'évaluation réalisée par Mazerolle et coll. (2005) s'intéresse aux initiatives d'application de la loi déployées partout dans le monde dans le but de contrer le problème de la drogue. Cette étude conclut que les interventions proactives appuyées sur des partenariats (police et tierces parties ou organismes communautaires) représentent les mécanismes les plus efficaces pour atténuer les problèmes de criminalité bien ancrés et favoriseraient donc une mise en œuvre élargie de stratégies axées sur le MORP. Dans l'ensemble, les auteurs du présent rapport estiment que la recherche sur les activités d'application de la loi relatives aux problèmes de drogue est de qualité insatisfaisante et que l'évaluation des initiatives de lutte contre la drogue n'est pas suffisamment rigoureuse.



Le présent rapport indique que l'application d'une approche de maintien de l'ordre axé sur la résolution de problèmes pour contrer les cultures extérieures de marijuana pourrait donner des résultats tangibles. Il semble que la police peut exercer un rôle important dans la mise en place d'interventions stratégiques de lutte contre ce type d'infractions, notamment en réduisant les possibilités de mener à bien le crime, en plus d'enquêter sur les auteurs de ce type de crimes et de recueillir des preuves pour les poursuivre en justice.

Un cadre de MORP pourrait éventuellement contribuer aux efforts de lutte contre les cultures extérieures de marijuana au Canada, mais il est nécessaire d'entretenir des attentes réalistes au sujet des répercussions probables à court terme de toute stratégie découlant de ce travail. De plus, si l'approche est mise en œuvre, les auteurs recommandent de l'utiliser de façon itérative afin de l'adapter selon l'évolution du problème de criminalité au fil du temps, qui se transformera en réponse aux initiatives de prévention du crime efficaces.

Clare, Joseph, Paul Brantingham, et Patricia Brantingham. *Approches de maintien de l'ordre axé sur la résolution des problèmes en ce qui concerne la culture extérieure du cannabis*, Ottawa, Sécurité publique Canada.

Mazerolle, Lorraine, David Soole et Sacha Rombouts. *Drug Law Enforcement: The Evidence*. Drug Policy Modelling Project Monograph Series, Brisbane, Turning Point Alcohol and Drug Centre, Inc., 2005.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la recherche en matière de crime organisé au sein de Sécurité publique Canada, veuillez communiquer avec l'Unité de recherche sur le crime organisé à l'adresse [ocr-rco@ps-sp.gc.ca](mailto:ocr-rco@ps-sp.gc.ca).

*Les résumés de recherche sur le crime organisé sont rédigés pour Sécurité publique Canada et le Comité national de coordination sur le crime organisé (CNC). Le CNC et ses comités régionaux et provinciaux de coordination travaillent à différents niveaux en misant sur un but commun : établir des liens entre les organismes d'application de la loi et les décideurs du secteur public afin de lutter contre le crime organisé. Les résumés de recherche sur le crime organisé appuient les objectifs de recherche du CNC en faisant ressortir des renseignements fondés sur la recherche qui sont pertinents pour l'élaboration de politiques ou d'opérations. Les opinions exprimées dans le présent résumé sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les opinions de Sécurité publique Canada ou du Comité national de coordination sur le crime organisé.*